

Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme :

Baccalauréat Professionnel « Technicien Conseil vente univers
jardinerie

Module :

MP5 – Entretien et valorisation des végétaux sur le lieu de vente

Objectif général du module :

Maintenir la qualité des végétaux présents dans le point de vente

Indications de contenus, commentaires, recommandations pédagogiques

Ce module vise à préparer la certification de la capacité C8.2 : « Maintenir les végétaux en état marchand ». Dans ce module, les apprenants acquièrent les connaissances et savoir-faire, contribuant à les rendre capable de limiter les pertes de végétaux présents sur le lieu de vente et de maintenir dans un état loyal et marchand les végétaux exposés pour la vente.

Ce module s'articule sur une approche chronologique en suivant le circuit du végétal au sein du magasin, de la réception à la vente. Il s'appuie sur l'observation et l'étude des réalités professionnelles au fil des saisons. L'exploitation horticole, le magasin de vente du lycée sont des lieux privilégiés d'apprentissage ce qui n'exclut les visites chez des professionnels de la filière.

La réalisation de ce module nécessite de prendre en compte les liens qui existent avec les autres modules techniques et plus particulièrement avec le module MP 2 : Expertise conseil en produits de jardin.

Objectif 1- Assurer la réception des végétaux

La réception des livraisons de plantes ainsi que leur contrôle qualitatif sont particulièrement importants pour assurer la qualité finale des plantes vendues. En effet, la qualité des plantes à la livraison influe fortement sur la qualité finale des végétaux vendus.

Objectif 1.1- Vérifier la qualité des végétaux réceptionnés

Exemples de critères de qualité : stade de floraison, état sanitaire, nombre de ramifications, port équilibré, ...

Objectif 1.2- Valider la conformité des végétaux réceptionnés

Évaluer si la qualité est conforme à ce qui a été commandé, notamment par rapport à la politique de l'enseigne et par rapport au descriptif présenté dans le catalogue du fournisseur.

Objectif 2- Organiser la mise en rayon du végétal dans des conditions optimales

Il s'agit de caractériser au niveau technique et saisonnier le secteur qui convient le mieux aux plantes notamment grâce aux conditions climatiques et de choisir le rayon adapté, ou éventuellement le stocker (graines, bulbes...).

Un secteur se définit

Un rayon se définit

Objectif 2.1- Décider des priorités pour traiter les lots de végétaux réceptionnés

Savoir identifier les priorités en fonction de la saison (sensibilité des plantes aux facteurs du milieu) et des ventes (niveau de d'approvisionnement des rayons).

Identifier les plantes qui peuvent attendre et rester en réserve, choisir celles qui doivent être mises en rayon et être vendues le plus rapidement possible (Exemples : quelle priorité pour : les rolls de plantes annuelles, les arrivages printanier et automnale en masse, les plantes de serre chaude qui ne supportent pas les zones froides...)

Objectif 2.2- Choisir le secteur approprié au végétal

S'appuyer sur des exemples divers afin de balayer tous les secteurs en fonction des saisons.

Objectif 2.3- Choisir le rayon à l'intérieur d'un secteur

Identifier les différences au sein d'un même secteur : par exemple exigences forte de lumière pour les cactées. Classement par utilisation des plantes en pépinière, au MAF (plants potagers).

Objectif 2.4- Placer le végétal dans des conditions optimales en vérifiant les aspects techniques

Vérifier le positionnement de l'aquapape, le nettoyage des tablettes, la bonne installation du système d'irrigation, du système d'ombrage, de la protection contre les courant d'air...

Objectif 3- Intervenir sur les végétaux afin de maintenir une présentation valorisante dans un contexte de durabilité

Toutes les interventions doivent être réfléchies et concourir à une présentation adaptée et valorisante des végétaux tout en respectant les principes du développement durable.

Une part importante des opérations techniques sont communes à la plupart des végétaux mais doivent être adaptées aux caractéristiques de chaque espèce : arrosage, nettoyage, effleurage, prévention et protection sanitaire, étiquetage ...

Il existe aussi des opérations spécifiques à chaque rayon comme la fertilisation des arbres et arbustes de la pépinière, la vérification des dates de péremption sur les sachets de semences, la désinfection des bacs pour les fleurs coupées.

La réalisation de cet objectif doit permettre l'acquisition des savoir-faire mais aussi l'acquisition d'une démarche de prise de décision.

Objectif 3.1- Observer les végétaux

L'observation des végétaux est facilitée par l'acquisition d'une curiosité et d'une culture du végétal développée tout particulièrement dans le module MP 2 : Expertise conseil en produits de jardins. L'observation fine de l'état des végétaux permettra de détecter précocement les problèmes qui peuvent affecter leur santé et donc y remédier.

Objectif 3.2- Analyser la situation pour établir un diagnostic de l'état de santé de végétaux

Les symptômes observés doivent questionner l'observateur qui mobilise alors d'autres informations et ses connaissances pour réaliser un diagnostic de la situation (problème d'arrosage, de fertilisation, de maladie, de parasites, de stress physiologique, de concurrence entre plantes trop serrées...) ayant conduit au problème de santé ou de croissance constaté.

Ces observations et cette démarche d'analyse réitérées permettent aux apprenants d'acquérir une méthode de diagnostic relatif à la santé des plantes.

Objectif 3.3 Intervenir en respectant les règles d'hygiène et de sécurité et selon les principes de durabilité

Les conclusions du diagnostic peuvent amener à réaliser des opérations visant à rétablir la santé des plantes et donc leur qualité par rapport aux acheteurs. Il peut s'agir d'une combinaison d'interventions qui seront hiérarchisées et raisonnées. Il peut s'agir de faire varier les conditions de milieu, de réguler l'apport d'eau, d'apporter des nutriments, d'effectuer des opérations préventives ou curatives pour assurer la régulation des maladies et parasites et ce dans le respect de la législation, de la santé des applicateurs et des visiteurs et dans le cadre du développement durable.

Exemple : Observation d'une tablette de cyclamens : Les plantes sont flétries, une pulvérulence grise affecte les bourgeons floraux et les jeunes feuilles. Il s'agit d'un problème de botrytis lié à un excès d'arrosage, une hygrométrie trop importante. Intervenir en nettoyant (effleurage, effeuillage), en vidant l'eau de la tablette. Par la suite il est préconisé de limiter l'arrosage à ce qui est nécessaire et de veiller à aérer la serre. Un éventuel traitement fongique peut être envisagé si les symptômes persistent et si cela se justifie au niveau commercial. Il faudra veiller à trier et recycler les déchets sans favoriser la transmission des spores du champignon.

Objectif 4- Préparer les végétaux achetés par un client

Il s'agit de la préparation finale des végétaux lorsque la vente est déjà effective

Objectif 4.1- Vérifier l'état global de la plante avant de finaliser la vente

Nettoyage avant emballage de la plante et du pot : enlever les fleurs fanées, les tiges cassées, les feuilles abimées. Concernant les plants maraîchers vérifier le nombre par botte ou par clayette en plus des vérifications qualitatives.

Objectif 4.2- Réaliser les emballages décoratifs et fonctionnels adaptés

Intégrer l'objectif de durabilité dans le choix des emballages.
Emballage cadeau, collerette, emballage de transport, carton ou barquette adapté...

Activités pluridisciplinaires

Propositions pluridisciplinarité :

- Réception de commandes : contrôles qualitatif et quantitatif, bon de réception, rendre compte des litiges.
- Ventes additionnelles destinées à maintenir les végétaux en bon état chez le client.

Références documentaires ou bibliographiques pour ce module